

POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !



**Le 1^{er}
Décembre
2016**



**Buscéphale
passe au
« sans contact »**

**une carte magnétique
pour tous les abonnements sur toutes les lignes**



    **TOUT SAVOIR sur
www.saoneetloire71.fr
Info Plus : 03 80 11 29 29**

Buscéphale passe au « sans contact »



Pour vos abonnements et titres 10 voyages, utilisez les cartes rechargeables.

1 Où acheter ma carte Buscéphale ?

Pour les cartes 10 voyages :

- dans les véhicules
- en agence :
 - Lignes 1, 2, 3, 4 et Navette TGV 1&2 :
Kéolis Val de Saône - Tél : 03 85 90 99 99
 - Lignes 5, 6 et 12 :
STI Nièvre - Tél : 03 86 79 49 70
 - Lignes 8, 11, 14, 18 et 23 :
Autocars Girardot - Tél : 03 85 42 82 79
 - Lignes 9 et 10 :
Rapides de Saône-et-Loire - Tél : 03 85 45 86 44
 - Lignes 15 et 16 :
Autocars Girardot - Tél : 03 85 42 82 79
 - Lignes 7 et 30 :
Sud Bourgogne Transport Mobilité - Tél : 03 85 34 55 91

Pour les abonnements : en agence uniquement, munissez-vous d'une photo d'identité.

2 Combien coûte ma carte ?

3,50 €. Elle est valable jusqu'en 2023.

3 Où et comment recharger ma carte ?

- Dans les véhicules et en agence.
- À tout moment, je peux demander au conducteur le solde de ma carte.
- Si je le souhaite, je peux charger ma carte Buscéphale de plusieurs titres 10 voyages simultanément.

4 Quand recharger ma carte avec un abonnement ?

Dès le 1^{er} jour du mois. Le rechargement par anticipation n'est pas possible.

5 Je voyage sur plusieurs lignes...

- Je charge un titre 10 voyages sur ma carte Buscéphale. Je peux voyager sur toutes les lignes du réseau en validant à chaque montée dans le véhicule.
- Je charge un abonnement sur ma carte Buscéphale. Il est valable sur une seule ligne précisée lors de la souscription.

- Je peux charger sur ma carte Buscéphale un abonnement sur une ligne dédiée et une carte 10 voyages pour utiliser les autres lignes du réseau.
- **Cas particulier** des lignes n°1, 2, Navette TGV, 3 et 4 : je charge un titre 10 voyages spécifique sur ma carte Buscéphale en validant à chaque montée dans le véhicule.

Ma carte Buscéphale, non personnalisée, peut-elle être utilisée par un tiers ?

Oui, si elle est chargée d'un titre 10 voyages.

J'ai perdu ou détérioré ma carte, que dois-je faire ?

- **J'avais un abonnement :**
Je me rends en agence pour acheter une nouvelle carte Buscéphale à 3,50 €. Je suis crédité, à nouveau, de cet abonnement sur ma nouvelle carte.
- **J'avais un titre 10 voyages que j'ai perdu :**
Je me rends en agence pour acheter une nouvelle carte Buscéphale à 3,50 €. Mes anciens titres sont perdus.
- **J'avais un titre 10 voyages qui est détérioré :**
Je me rends en agence pour acheter une nouvelle carte Buscéphale à 3,50 €. Je suis crédité, à nouveau des anciens titres non consommés sur ma nouvelle carte.

